

autres ententes semblables ne sortent pas du cadre de son administration interne.

**M. Aiken:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme les dispositions financières de l'accord conclu avec la Grande-Bretagne ont été publiées et sont connues de tous, s'est-on entendu sur un chiffre bien précis et peut-on l'annoncer?

**L'hon. M. Greene:** Monsieur l'Orateur, la somme découlant des dispositions financières aux termes de l'accord, ne peut être publiée. La Société est d'avis que les considérations financières font partie intégrante de l'accord commercial conclu entre les deux organismes d'énergie atomique. Du point de vue de la concurrence, ce ne serait donc pas dans l'intérêt de l'EAEL que de dévoiler les ententes financières.

### LE NATIONAL-CANADIEN

NORTH SYDNEY (N.-É.)—RÉDUCTION DES SERVICES DE MESSAGERIES ET DE TRANSPORT

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys):** Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre des Transports. Une nouvelle compression du personnel est imminente à North Sydney dans les services de transport et de messageries des chemins de fer Nationaux. Le ministre exhortera-t-il les chemins de fer à réexaminer leur décision afin de ne pas aggraver un chômage qui frappe déjà plusieurs centaines de personnes, chômage occasionné par les décisions du gouvernement et du National-Canadien?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député a fait une instance. Il n'a pas, à mon sens, posé de question.

**M. Muir (Cape Breton-The Sydneys):** Cette question est des plus importantes, monsieur l'Orateur. Je n'ai pas la moindre intention de mettre en doute vos sages conseils, mais ce point touche à la vie même de bon nombre de gens. Puis-je vous faire remarquer en toute déférence que pour les questions portant sur la réduction des services du National-Canadien, l'abandon d'embranchements, et de gares et la désorganisation qui en a résulté, il est traditionnel de les adresser au ministre des Transports. Je vous pose respectueusement une question directe, non pas des instances. Le ministre en présenterait-il au National-Canadien pour essayer d'éviter l'éventualité que j'ai décrite.

**M. l'Orateur:** Le député a présenté deux fois sa requête. J'espère qu'on en a pris note les deux fois.

### LA RECHERCHE

A PROPOS DU RAPPORT SUR L'OBSERVATOIRE REINE-ÉLISABETH

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre suppléant de l'Agriculture en sa qualité de ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. J'ai demandé au ministre, il y a quelque temps, s'il consentirait à déposer le rapport scientifique à propos de l'observatoire Reine-Élisabeth du mont Kobau. Le ministre avait promis d'examiner la question. Je n'ai pas pu savoir entre-temps ce qu'a décidé le ministre. Publiera-t-il le rapport?

**L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, la proposition du député est toujours à l'étude et fait présentement l'objet d'une discussion par toutes les parties qui, à notre avis, doivent participer à la décision finale sur l'opportunité de déposer ce rapport. Aucune décision n'a encore été prise pour déterminer s'il serait dans l'intérêt public de le déposer.

**M. Howard (Skeena):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il dire combien de temps il pourrait falloir avant qu'on en arrive à une décision?

**L'hon. M. Greene:** Monsieur l'Orateur, en langage parlementaire, ce sera dans un avenir pas trop éloigné.

### LES AFFAIRES INDIENNES

LES HONORAIRES DU CONSEILLER JURIDIQUE DES INDIENS AUX CONSULTATIONS SUR LES MODIFICATIONS À LA LOI

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Robert Simpson (Churchill):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le 13 septembre dernier, j'ai demandé au ministre si le gouvernement songerait à payer la vacation d'un conseiller juridique choisi par la population indienne, en ce qui concerne les consultations qui se poursuivent sur les amendements à la loi sur les Indiens. Le ministre avait déclaré qu'il étudierait cette demande. Pourrait-il indiquer si une décision a été prise?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, nous avons étudié cette possibilité, mais nous ne croyons pas, à l'heure actuelle, qu'il serait approprié de le faire. Si, plus tard, au cours de la deuxième série des négociations, la situation change, nous pourrions reconsidérer notre décision.